



## **AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT N° 756**

AVIS est donné par le soussigné que le règlement n° 756 intitulé : *Règlement relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments* a été adopté par le conseil municipal lors de la séance ordinaire du 14 avril 2026 et qu'il est entré en vigueur le 2 juin 2026, soit à la date de délivrance du certificat de conformité par la MRC de Roussillon.

Ce règlement est déposé au bureau du greffe à l'hôtel de ville, au 50, rue Sainte-Thérèse, Delson, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures régulières de bureau.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à Delson, ce 29 juin 2026.

Nadine Poissant  
Greffière adjointe